

---

---

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
du projet de valorisation énergétique de résidus ligneux  
à l'usine de panneaux d'Uniboard Canada  
sur le territoire de la Municipalité de Mont-Laurier**

**Dossier 3211-22-012**

**Le 16 mai 2007**

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact du projet de valorisation énergétique de résidus ligneux d'Uniboard Canada, division Mont-Laurier, répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2006-04-10	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2006-04-19	Délivrance de la directive
2006-11-21	Réception de l'étude d'impact
2006-11-30 au 2007-02-14	Consultation auprès des ministères et organismes
2007-02-20	Transmission du document des questions et commentaires à l'initiateur de projet
2007-04-13	Réception de l'addenda n° 1 à l'étude d'impact
2007-04-24 au 2007-05-16	Consultation auprès des ministères et organismes

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

La division Mont-Laurier de la compagnie Uniboard Canada inc. produit des panneaux HDF qui servent de matières premières pour la fabrication de planchers flottants à l'usine Surfaces, localisée à Ville de Laval, une autre filiale de cette compagnie.

Le projet propose la valorisation énergétique, à l'usine de Mont-Laurier, de surplus de résidus ligneux de l'usine Surfaces qui proviennent de la découpe et du ponçage de ses produits manufacturés. Ces résidus ligneux seraient comprimés sur place sous la forme de briquettes. Ce projet permettrait ainsi l'optimisation des déplacements routiers de l'entreprise par l'utilisation des camions vides qui servent à l'approvisionnement en panneaux HDF de l'usine lavaloise.

Le projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, prévue à l'article 31 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, en vertu du paragraphe u) de l'article 2 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, car ce projet concerne la valorisation énergétique de matières dangereuses résiduelles.

Le projet requiert principalement la construction à Mont-Laurier d'une dalle de béton étanche sur laquelle sera installé un abri gonflable et étanche servant de quai de déchargement des briquettes ainsi que des convoyeurs protégés des intempéries. Le projet requiert des investissements d'environ 250 000 \$ à Mont-Laurier.

L'enjeu principal du projet est essentiellement d'ordre économique, ce qui occasionnerait une consolidation des emplois en usine. La valorisation des résidus de production de l'usine Surfaces permettrait d'abaisser les coûts de transport routier en raison de la réduction du tiers des approvisionnements en écorces requis pour les besoins énergétiques de l'usine de Mont-Laurier et d'une moindre production de cendres de ses chaudières. De son implantation en découlerait également une réduction des gaz à effet de serre de l'usine de Mont-Laurier.

### **3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT**

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets industriels et en milieu nordique de la Direction des évaluations environnementales, du 30 novembre 2006 au 16 mai 2007, en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que des ministères et des organismes suivants :

- Direction régionale du centre de contrôle environnemental de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- Direction des évaluations environnementales;
- Direction des politiques de l'air, Service de la qualité de l'atmosphère (émissions atmosphériques et bruit) et le Bureau des affaires intergouvernementales et des changements climatiques;
- Direction des politiques de l'eau, Service des eaux industrielles et Service de l'aménagement et des eaux souterraines;
- Direction des politiques en milieu terrestre, Service des lieux contaminés et Service des matières résiduelles;
- Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service des avis et expertises (air ambiant et dispersion atmosphérique);
- ministère des Affaires municipales et des Régions;
- ministère du Développement économique, de l'Importation et de l'Exportation;

- ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Faune et Forêt);
- ministère de la Santé et des Services sociaux;
- ministère de la Sécurité publique;
- ministère des Transports (Direction des Laurentides).

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- UNIBOARD CANADA. *Projet de valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux MDF Uniboard de Mont-Laurier – Étude d'impact environnemental – Volume 1 de 2 – Document principal*, par Groupe Conseil PROCD inc., CJB Environnement inc. et DLB Expertise inc., novembre 2006, 122 pages;
- UNIBOARD CANADA. *Projet de valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux MDF Uniboard de Mont-Laurier – Étude d'impact environnemental – Volume 2 de 2 – Annexes*, par Groupe Conseil PROCD inc., CJB Environnement inc. et DLB Expertise inc., novembre 2006, 8 annexes;
- UNIBOARD CANADA. *Projet de valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux MDF Uniboard Canada inc., division Mont-Laurier – Étude d'impact environnemental – Réponses aux questions et commentaires – Addenda n° 01*, par Groupe Conseil PROCD inc., CJB Environnement inc. et DLB Expertise inc., avril 2007, 71 p. et 3 annexes;
- Lettre de M. Jacques Morin, vice-président d'Uniboard Canada inc., à M. Michel Thérien, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 1<sup>er</sup> mai 2007, concernant les besoins en matières ligneuses, le plan des mesures d'urgence et les coûts d'investissement du projet, 2 p. et 1 annexe;
- Lettre de M. Jacques Morin, vice-président d'Uniboard Canada inc., à M. Michel Thérien, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 15 mai 2007, concernant la caractérisation des sols et les émissions atmosphériques du projet, 1 p.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire et les lettres transmises au Ministère, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 19 avril 2006.

## **RECOMMANDATION À LA MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

**Michel Thérien**, ing.  
Chargé de projet  
Service des projets industriels et en milieu nordique